PROCÈS - VERBAL Assemblée Générale Extraordinaire
Salle du CISE à DUMBÉA.

Samedi 18 février 2017 - début des travaux à 9h00 - fin des travaux à 10h45.

Appel nominal par le Secrétaire général

Clubs

- Thierry CATALA — Président du CN Poindimié
- Ludmila BENE — Présidente des Dauphins de la Foa
- Nicolas MAGRI — Représentant du Cercle des nageurs Calédoniens
- Xavier POUILLY — Président de Dumbéa Natation
- Eric VERLAGUET — Président de l'Olympique Natation
- Sandrine LADRECH — Représentante des Naiades de Nouméa
- Daniel VIASSONE — Président de Mont-Dore Natation

Présents:

- Jean Claude ROBIN — Président par intérim
- Eric VERLAGUET — 1er Vice Président
- Catherine TRAN KIEM — 2ème Vice Présidente
- Daniel VIASSONE — Secrétaire Général
- Cyril HUET — Secrétaire Général Adjoint
- Typhaine QUERE — Trésorière
- Valérie DUNAIS, — Médecin
- Charlotte PRIOURET — Membre
- Marianne MONDIN — Membre
- Sandrine LADRECH — Membre

Assistent :

- Patrick DREANO, — Cadre Technique Sportif
- Gil VERLAGUET. — Cadre Technique Territorial
-

Absents excusés :

- Sammy DUPARC, — Membre

Secrétaires de séance.

- Alisson MAVAETAU — Assistante Comité NC

EN ATTENTE DE VALIDATION

Ordre du jour.

1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs
2. Ouverture de l'Assemblée Générale
3. Élection à la présidence de la ligue calédonienne de natation
4. Présentation du plan de développement 2017/2020 de la LCN
5. Désignation d'un délégué et d'un suppléant aux assemblées générales de la Fédération
6. Courrier du Cercle des Nageurs Calédoniens (règlement financier)
7. Questions diverses

1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs

Le secrétaire général, Daniel Viassone procède à l'appel nominal des clubs comme suit :

LIGUE CALÉDONIENNE DE NATATION

Samedi 18 Fevrier 2017
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
APPEL DES VOIX DES CLUBS PRÉSENTS

	Clubs	Nb de Licenciés	Voix	Présents
1	Cercle des Nageurs Calédoniens	1726	18	18
2	Naïades de Nouméa	51	4	4
3	CN Poindimié	69	4	4
4	Dauphins de la Foa C.M.O	36	3	3
5	Dumbéa Natation	551	13	13
6	Mont-Dore Natation	256	6	6
7	Ptits Picots	5	1	0
8	Olympique de Nouméa	507	12	12
	TOTAL	**3201**	**61**	**60**

QUORUM :31

MAJORITE ABSOLUE :31

Le quorum étant atteint l'assemblée générale extraordinaire peut délibérer conformément aux statuts.

EN ATTENTE DE VALIDATION

2. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le président par intérim, Jean-Claude Robin, remercie l'ensemble des clubs présents et particulièrement les présences de Ludmilla BENE nouvelle présidente du club des Dauphins de la Foa et Thierry Catala, également nouvel élu à la présidence du club du Cercle des nageurs de Poindimié. Il note également, fait rarissime, qu'à l'exception d'un club l'ensemble des clubs calédoniens est présent à cette assemblée générale extraordinaire. Il remercie les membres du comité directeur de leur présence et de leur engagement. Le contexte ayant motivé la convocation d'une telle assemblée extraordinaire, à savoir la démission pour raisons personnelles courant décembre 2016 de Catherine Tran Kiem. L'assemblée rend hommage et remercie Catherine Tran Kiem de son activité au sein de notre comité directeur.

3. Élection à la présidence de la ligue calédonienne de natation

Le comité directeur, réuni préalablement à l'AGE, propose Monsieur Jean-Claude Robin (actuel président par intérim) à la présidence de la ligue calédonienne de natation.

Résultat du vote :

Jean-Claude Robin est élu à la majorité des suffrages exprimés (61 voix sur 61).

Suite à la réunion du comité directeur du 13 décembre 2016 le comité directeur est ainsi composé :

- **Président :** M. Jean-Claude ROBIN
- **1er Vice-Président :** M. Eric VERLAGUET
- **2éme Vice-Présidente :** Mme Catherine TRAN KIEM
- **Secrétaire général :** M. Daniel VIASSONE
- **Secrétaire général Adjoint :** M. Cyril HUET
- **Trésorière :** Mme Typhaine QUERE

Membres :

- Mme Valérie Dunais Membre
- M. Sammy Duparc Membre
- Mme Sandrine Ladrech Membre
- Mme Marianne Mondin Membre
- Mlle Charlotte Priouret Membre

4. Présentation du plan de développement 2017/2020 de la LCN

A la faveur de cette assemblée générale, il a été adressé aux présidents de club un projet de plan de développement de la natation calédonienne pour la période 2017/2020. Ce projet a été élaboré par Patrick Dréano, Conseiller technique, avec l'ambition de rendre lisible des objectifs partagés par l'ensemble des acteurs de la natation calédonienne dans toutes ces composantes. A cet égard une première présentation en a été faite lors du dernier comité directeur du 7 février courant. De prochains échanges se tiendront dans les différentes commissions sportives avec amendements éventuels avant une adoption définitive en comité directeur courant du mois de juin prochain.

Présentation du document par Patrick Dréano. Le document figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée remercie Patrick Dréano de son travail et de sa présentation.

5. Désignation d'un délégué et d'un suppléant aux assemblées générales de la fédération.

Sur proposition du comité directeur l'assemblée générale élit jean Claude Robin en tant que délégué représentant le comité directeur aux assemblées générales de la Fédération Française de Natation. Selon la même procédure Eric Verlaguet est désigné en qualité de suppléant.

EN ATTENTE DE VALIDATION

6. Courrier du Cercle des Nageurs Calédoniens.

Dans un courrier daté du 21 décembre 2016 le Cercle des Nageurs Calédoniens suggère une simplification des paiements des engagements, pénalités de retard, forfaits et pénalités pour officiels manquants en réduisant à une seule opération bancaire ces formalités après évènement de chaque compétition. L'assemblée adopte cette modification du règlement financier 2016/2017, en dehors des pénalités pour officiels manquants qui restent gérées selon les modalités antérieures. La procédure entrera en vigueur dès la prochaine compétition selon les modalités suivantes :

1) règlement dès réception par les clubs de la facture émise par la ligue de la facture reprenant le règlement de l'ensemble des engagements de la compétition, des pénalités pour retard d'engagement et des frais de pénalités pour forfaits non déclarés.

2) les clubs qui n'auront pas acquitté leurs dus dans le délai imparti se verront bloqués dans leurs engagements des compétitions suivantes, sans aucun recours possible.

Cette mesure est adoptée à l'unanimité des clubs présents.

7. Questions diverses.

Aucune question inscrite à l'ordre du jour.

Le secrétaire général, le président,

Daniel Viassone Jean-Claude Robin

1

EN ATTENTE DE VALIDATION

PLAN DE DEVELOPPEMENT

2017 – 2020

LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

1. PREAMBULE

Pourquoi un Plan de Développement ?

- Pour avoir sur l'Olympiade une vision du développement de la Ligue Calédonienne de Natation au travers de ses différents champs de compétence.

- Pour déterminer les conventions d'objectifs pluriannuelles avec nos différents partenaires (institutionnels ou privés).

- Pour afficher les priorités fédérales.

- Pour envisager l'action de la Ligue et son développement à moyen et long terme en tenant compte des spécificités locales et géographiques.

- Pour identifier des objectifs clairs, partagés et réalisables sollicitant l'adhésion et la participation en interne (élus, dirigeants, cadres techniques, salariés, clubs, licenciés, bénévoles).

- Il représente la feuille de route du comité directeur de la ligue.

2. ETAT DES LIEUX

2.1 Les structures :

Malgré une augmentation de la population calédonienne de 6,24 % de 2011 à 2016, le nombre de licenciés est resté stable (3222 en 2011 et 3201 en 2016).

Cette stagnation est essentiellement d'ordre structurel puisque l'on compte actuellement 8 installations permanentes permettant la natation contre 7 en 2011. Le nombre de clubs est constant (8) tout en soulignant la disparation d'une association au bénéfice de la création d'une autre.

Par contre, on peut noter une grande disparité géographie entre la Province Nord et la Province Sud puisque l'essentielle de la natation calédonienne est concentrée sur Nouméa et ses environs.

2.2 Les licenciés :

L'analyse du nombre de licenciés, sur la période 2011 – 2016, laisse apparaître une stagnation des effectifs (- 0,66 %). La légère régression est constatée dans toutes les catégories :

- Moins de 3 ans : - 43,52 %
- 4 à 6 ans : - 7,67 %
- 10 ans et moins : - 1,52 %
- Plus de 11 ans : - 0,24 %

Seule la population des licenciés de plus de 25 ans est en hausse avec + 2,88 %.

	Toutes catégories		Hommes		Femmes	
	2011	**2016**	**2011**	**2016**	**2011**	**2016**
Dumbéa Natation	404	551	123	215	281	336
Mont-Dore natation	169	256	78	129	91	127
Caneton Nouméa	601		275		326	
Olympique Nouméa	445	507	231	254	214	253
CN Calédoniens	1429	1726	705	834	724	892
Naïades Nouméa	70	51	0	2	70	49
CN Poindimié	75	69	36	31	39	38
CMOD La Foa	29	36	12	12	17	24
Les P'tits Picots		5		3		2
Total	**3222**	**3201**	**1460**	**1480**	**1762**	**1721**

	3 ans et moins		Garçons 3 ans et moins		Filles 3 ans et moins	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Dumbéa Natation	17	3	7	2	10	1
Olympique Nouméa		1		0		1
CN Calédoniens	91	56	43	31	48	25
CN Poindimié		1		0		1
Total	**108**	**61**	**50**	**33**	**68**	**28**

	4 - 6 ans		Garçons 4 - 6 ans		Filles 4 - 6 ans	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Dumbéa Natation	23	31	12	21	11	10
Mont-Dore natation	4	44	3	22	1	22
Caneton Nouméa	167		87		80	
Olympique Nouméa	47	25	24	14	23	11
CN Calédoniens	33	152	13	68	20	84
CN Poindimié		1		0		1
Total	**274**	**253**	**139**	**125**	**135**	**128**

	10 ans et moins		Garçons - de 10 ans		Filles - de 10 ans	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Dumbéa Natation	96	186	42	99	54	87
Mont-Dore natation	30	118	15	74	15	44
Caneton Nouméa	385		193		192	
Olympique Nouméa	150	115	74	65	76	50
CN Calédoniens	369	576	223	309	146	267
Naïades Nouméa	2	3	0	1	2	2
CN Poindimié	25	35	11	12	14	23
CMOD La Foa	2	10	2	2	0	8
Total	**1059**	**1043**	**560**	**562**	**499**	**481**

	11 ans et plus		Garçons 11 ans et plus		Filles 11 ans et plus	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Dumbéa Natation	308	365	81	116	227	249
Mont-Dore natation	139	138	63	56	76	83
Caneton Nouméa	216		82		134	
Olympique Nouméa	295	392	157	189	138	203
CN Calédoniens	1060	1150	482	525	578	625
Naïades Nouméa	68	48	0	1	68	47
CN Poindimié	50	34	25	19	25	15
CMOD La Foa	27	26	10	10	17	16
Les P'tits Picots		5		3		2
Total	**2163**	**2158**	**900**	**918**	**1263**	**1240**

	25 ans et plus		Hommes 25 ans et plus		Femmes 25 ans et plus	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Dumbéa Natation	199	210	31	51	168	159
Mont-Dore natation	74	64	27	17	47	47
Caneton Nouméa	201		76		125	
Olympique Nouméa	102	220	60	88	42	132
CN Calédoniens	551	658	194	253	357	405
Naïades Nouméa	8	8	0	1	8	7
CN Poindimié	7	8	5	7	2	1
CMOD La Foa	6	9	5	2	1	7
Les P'tits Picots		5		3		2
Total	**1148**	**1182**	**398**	**422**	**750**	**760**

La natation demeure une activité pratiquée en majorité par les féminines. Cette tendance s'accentue avec l'âge.

	2011		2016	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Général	54,68%	45,32%	53,77%	46,23%
Moins de 3 ans	53,71%	46,29%	45,91%	54,09%
4 à 6 ans	49,28%	50,72%	50,60%	49,40%
10 ans et moins	47,12%	52,88%	46,12%	53,88%
11 ans et plus	58,40%	41,60%	57,47%	42,53%
25 ans et plus	65,34%	34,66%	64,30%	35,70%

De cette lecture, il en ressort :

- L'abandon du secteur de l'éveil aquatique par nos clubs
- La progression de la pratique adulte et notamment chez les femmes

2.3 L'Ecole de Natation Française :

Parcours initiatique qui va de l'acquisition d'un savoir nager sécuritaire à l'accès à la compétition en passant par la découverte des pratiques sportives en capitalisant des habiletés motrices, il est incontournable dans la phase de construction du nageur dans sa dimension la plus large. La mise en œuvre de ce concept représente une action prioritaire dans la pérennité de tout club.

Les 3 niveaux de compétence (Sauv'nage, Pass'sport de l'eau et Pass'compétition) validant la progression d'un enfant au sein de l'ENF génèrent annuellement un nombre constant de sessions de passation des tests :

- 2012 : 13 sessions
  - 12 Sauv'nage
  - 1 Pass'sport de l'eau
- 2013 : 43 sessions
  - 31 Sauv'nage
  - 7 Pass'sport de l'eau
  - 2 Pass'compétition natation course

    - 2 Pass'compétition eau libre
    - 1 Pass'compétition water-polo
- 2014 : 39 sessions
    - 23 sauv'nage
    - 10 Pass'sport de l'eau
    - 2 Pass'compétition natation course
    - 2 Pass'compétition eau libre
    - 2 Pass'compétition water-polo
- 2015 : 39 sessions
    - 20 Sauv'nage
    - 12 Pass'sport de l'eau
    - 3 Pass'compétition natation course
    - 3 Pass'compétition eau libre
    - 1 pass'compétition eau libre
- 2016 : 43 sessions
    - 21 Sauv'nage
    - 14 Pass'sport de l'eau
    - 3 Pass'compétition natation course
    - 3 Pass'compétition eau libre
    - 2 Pass'compétition natation synchronisée

Ces sessions ont débouché sur l'obtention de :
- 1543 Sauv'nage
- 574 Pass'sport de l'eau
- 218 Pass'compétition natation course
- 93 Pass'compétition eau libre
- 11 Pass'compétition water-polo
- 5 Pass'compétition natation synchronisée

En parallèle, la formation des évaluateurs a permis la certification de :
- 38 Evaluateurs ENF1
- 27 Evaluateurs ENF2
- 18 Evaluateurs ENF3 en natation course
- 5 Evaluateurs ENF3 en eau libre
- 7 Evaluateurs ENF3 en water-polo
- 3 Evaluateurs ENF3 en natation synchronisée

Rappel : le Pass'compétition est obligatoire pour tout nageur né en 2004 et après pour accéder à la pratique compétitive.

2.4 La formation :

A ce jour, il n'existe pas d'ERFAN (Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation) sur le territoire. Malgré les différentes tentatives, cette création a toujours été refusée par la DFPC dans le contexte et l'environnement de la formation professionnelle sur ce territoire.

Dans le cadre des brevets fédéraux à l'attention des éducateurs et entraîneurs, il n'y a pas de formation initiale, la ligue agissant uniquement par le processus d'attribution des niveaux de compétence par équivalence. Le water-polo et la natation synchronisée ont pu bénéficier d'une formation de terrain grâce

à la venue de cadres métropolitains. Les candidats à l'équivalence avaient jusqu'au 31 décembre 2016 pour déposer leur dossier. A ce jour, on dénombre :

- 9 demandes d'équivalence BF 2 dont 5 viennent d'être validés
- 7 demandes d'équivalence BF 3
- 1 demande d'équivalence BF 4
- 2 demandes d'équivalence BF 5

Malgré tout, nos clubs sont encadrés par des éducateurs diplômés (qualifications obtenues pour la plupart en métropole) avec :

- 4 BEES 2ème degré
- 1 DEUG STAPS
- 2 DEJEPS
- 11 BEESAN
- 4 BPJEPSAAN
- 2 BNSSA

2.5 La pratique compétitive en natation course :

2.5.1 Les listes de haut niveau :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Elite						1
Seniors	1	1	1	1	1	1
Jeunes	2	1	2	1	1	
Espoirs	2	3	6	9	6	8
Partenaires d'entraînement					2	3
Total listés	**5**	**5**	**9**	**11**	**10**	**13**

Le nombre de nageurs listés augmente d'année en année notamment sur les trois dernières saisons. Cette évolution porte sur la catégorie « espoirs » et « partenaire d'entraînement », conséquence logique liée à la création du pôle Espoir « Océania » qui est venue bonifier le travail des clubs.

2.5.2 Les rankings nationaux :

Les tableaux suivants récapitulent le nombre de nageurs ou nageuses calédoniens figurant dans les 200 meilleurs français dans les catégories actuelles de la FFN :

- Toutes catégories
- Juniors (filles 14 à 17 ans – garçons 15 à 18 ans)
- Jeunes (filles 12 et 13 ans – garçons 12 à 14 ans)

DAMES TOUTES CATEGORIES							HOMMES TOUTES CATEGORIES						
	2011	2012	2013	2014	2015	2016		2011	2012	2013	2014	2015	2016
50m NL	3	4	3	2	4	6	**50m NL**	6	3	3	3	8	5
100m NL	3	3	2	3	6	5	**100m NL**	6	4	3	2	8	6
200m NL	4	4	3		2	5	**200m NL**	5	1	2	2	4	3
400m NL	4	4	1	2	3	3	**400m NL**	3	2	2	2	2	1
800m NL	5	3	2	1	3	3	**800m NL**	4	2	1	1	1	
1500m NL	2	1	2	2			**1500m NL**	7	2	1	1	2	
50m Dos	3	4	2	2	3	3	**50m Dos**	3	2	2		2	
100m Dos	3	2	2	4	3	2	**100m Dos**	3	3	2		1	

200m Dos	3	4	2	3	1	2	**200m Dos**	4	3	1			
50m Brasse	4	2			3	1	**50m Brasse**	3	1			5	3
100m Brasse	4	2	1		2	1	**100m Brasse**	4	2			4	1
200m Brasse	2	2	1	1	2	1	**200m Brasse**	3	5		1	2	1
50m Papillon	3	2	2	2	3	5	**50m Papillon**	7	5	3	2	7	5
100m Papillon	3	1	3	1	2	4	**100m Papillon**	6	4	3	2	3	2
200m Papillon	4	1	1	1	4	3	**200m Papillon**	4	4	5	2	2	4
200m 4 Nages	3	3	1	1	3	4	**200m 4 Nages**	4	4	2	2	2	1
400m 4 Nages	3	2	1	1	4	1	**400m 4 Nages**	7	5	5	3	3	
Total classées	56	44	29	26	48	49	**Total classés**	79	52	35	23	56	32
Pourcentage	**1,65**	**1,29**	**0,85**	**0,76**	**1,41**	**1,44**	**Pourcentage**	**2,32**	**1,53**	**1,03**	**0,68**	**1,65**	**0,94**

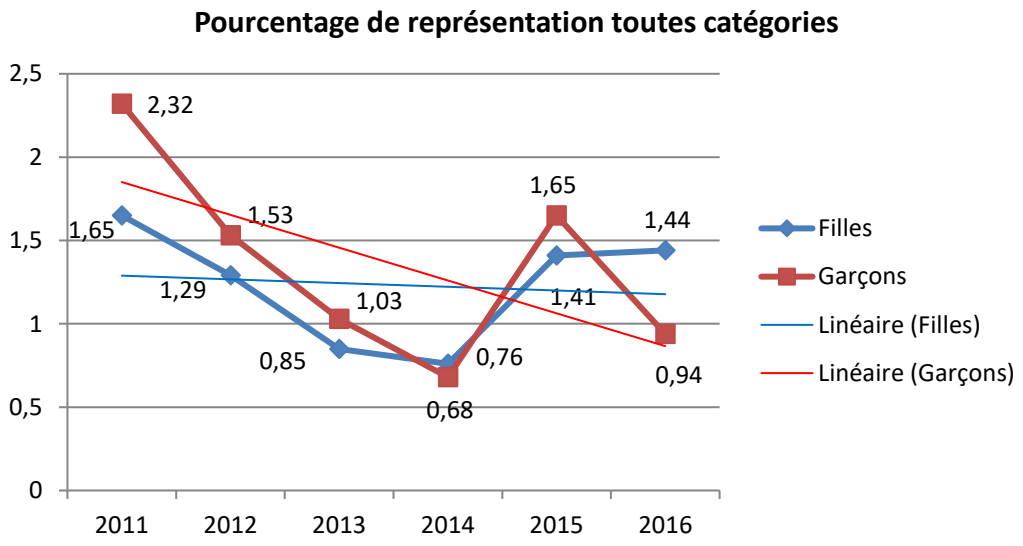

DAMES JUNIORS (14 à 17 ans)							HOMMES JUNIORS (15 à 18 ans)						
	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**		**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
50m NL	3	3	2	1	5	6	**50m NL**	2	1	3	9	8	7
100m NL	3	3	2	1	4	5	**100m NL**	1	5	3	6	8	7
200m NL	3	3	2	1	3	5	**200m NL**	1	5	3	6	6	5
400m NL	5	3	1			4	**400m NL**	1	4	2	4	3	2
800m NL	2	2	2	1		2	**800m NL**	3	2	2	1	2	1
1500m NL	1	2	2	1	1		**1500m NL**	4	3	3	1	2	
50m Dos	2	2	1	2	2	4	**50m Dos**	3	4	2	1		2
100m Dos	2	3	1	2	2	3	**100m Dos**	3	4	2		3	1
200m Dos	2	3	1	1		2	**200m Dos**	3	5	1			
50m Brasse	2	1	1		1	1	**50m Brasse**	2	1	1	2	2	4
100m Brasse	2	1	1		1		**100m Brasse**	2	1		2	3	4
200m Brasse	2	1			1		**200m Brasse**	2	3	1	1	1	1
50m Papillon	3	3	3	1	3	5	**50m Papillon**	1	2	4	6	6	6
100m Papillon	3	3	2	1	3	3	**100m Papillon**	2	3	4	5	4	5
200m Papillon	1	1	2	3	4	5	**200m Papillon**	2	3	7	3	3	4
200m 4 Nages	2	3			2	3	**200m 4 Nages**	4	4	2	5	4	2
400m 4 Nages	1	1		1	2		**400m 4 Nages**	4	4		3	2	1
Total classées	39	38	23	16	34	48	**Total classés**	40	54	40	55	57	52
Pourcentage	**1,15**	**1,12**	**0,68**	**0,47**	**1,00**	**1,41**	**Pourcentage**	**1,18**	**1,59**	**1,18**	**1,62**	**1,68**	**1,53**

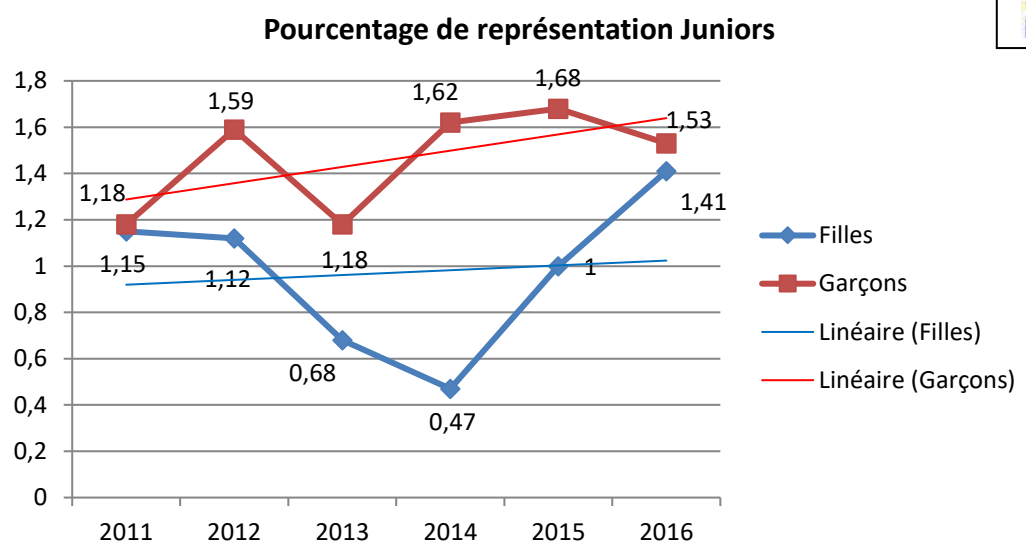

DAMES JEUNES (12 et 13 ans)							HOMMES JEUNES (12 à 14 ans)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2016		2011	2012	2013	2014	2015	2016
50m NL	2	3	8	4	6	3	50m NL	2	10	4	7	4	4
100m NL	2	3	6	2	2	2	100m NL	5	11	4	3	4	3
200m NL	6	5	12	2	1	2	200m NL	2	8	4	3	3	2
400m NL	2	2	6	5	3	2	400m NL	5	9	4	4	4	2
800m NL	2	3	1		1		800m NL	3	10	4	3		2
1500m NL		2					1500m NL	6	2	3	2	1	
50m Dos	1	3	5	4	1	1	50m Dos	4	5	2	4	4	3
100m Dos	1	3	2	3	3	2	100m Dos	2	4	3	2	2	3
200m Dos	3	6	5		1		200m Dos	2	3	2	2	1	2
50m Brasse	2	2	5	5		1	50m Brasse	6	7	7	8	4	4
100m Brasse	2	1	4		4	2	100m Brasse	4	7	6	4	4	4
200m Brasse	6	6	4			1	200m Brasse	4	5	8	3	3	1
50m Papillon	1	1	8	5	1	1	50m Papillon	5	8	4	5	4	2
100m Papillon	3	3	1		3	2	100m Papillon	5	9	2	5	1	3
200m Papillon			2		1		200m Papillon	3	10	3	3	2	3
200m 4 Nages	1	2	6	6	4	2	200m 4 Nages	5	11	5	6	4	5
400m 4 Nages	3	4	3		1	1	400m 4 Nages	7	7	3	5	2	2
Total classées	37	49	78	36	32	22	Total classés	70	126	68	69	47	45
Pourcentage	1,09	1,44	2,29	1,06	0,94	0,65	Pourcentage	2,06	3,71	2,00	2,03	1,38	1,32

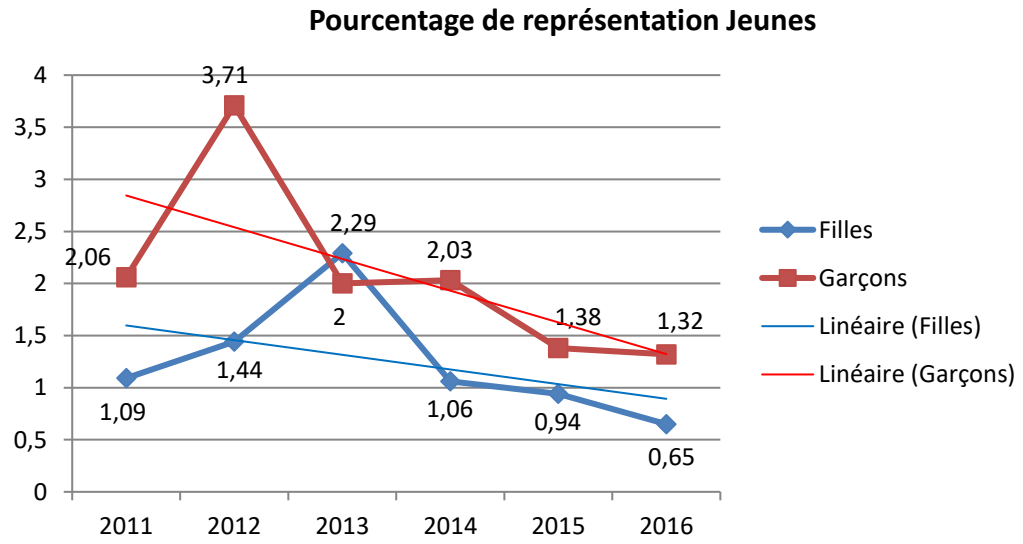

D'une façon générale, la représentation de la natation calédonienne dans les bilans nationaux tend à baisser ce qui traduit un manque de densité de notre vivier.

En catégorie « Juniors », la courbe se stabilise ou s'inverse notamment chez les filles. On peut attribuer ce résultat bien sûr au travail des clubs mais aussi à la création du Pôle Espoir « Océania » qui pour cette saison par exemple était exclusivement composé de féminines.

Par contre, l'écroulement de notre présence chez les jeunes est plus inquiétant car c'est notre relève à moyen terme qui est mis à mal.

En croisant ces constats avec l'évolution négative du nombre de licenciés particulièrement dans la catégorie des 11 ans et plus, on peut s'interroger sur notre évolution dans les années à venir.

Présent sur toutes les épreuves jusqu'en 2012, on note une perte de polyvalence de nos nageurs que l'on oriente de plus en plus tôt vers une spécialisation sur le sprint. Rappelons que l'histoire de notre natation s'est construite sur le demi-fond, secteur qui était encore en 2011 notre meilleure représentation nationale pour en devenir le parent pauvre.

Peu de nageurs passé 16 / 17 ans continuent de s'investir dans une dynamique de performance par un manque d'offres attractives de compétition et la concurrence d'activités nautiques plus ludiques.

Cette analyse est tout de même à pondérer par le départ de nos tous meilleurs éléments vers les pôles France ou l'étranger (USA) et qui se licencient dans des grands clubs métropolitains. Il faut plutôt y voir un critère de réussite de nos structures dans la formation de l'athlète vers le haut niveau.

2.5.3 Le classement national des clubs :

PLACE AU CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS						
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CN Calédoniens	17ème	11ème	12ème	14ème	13ème	21ème
Dumbéa Natation	190ème	217ème	437ème	210ème	153ème	136ème
Olympique Nouméa	168ème	171ème	275ème	564ème	241ème	304ème
Mont-Dore Natation	503ème	625ème	641ème	524ème	465ème	370ème
CN Poindimié	674ème	617ème	647ème	948ème	1037ème	1041ème
CMOD La Foa	872ème	862ème	891ème	572ème	974ème	
Canetons Nouméa		913ème	986ème	1024ème		
Naïades Nouméa	972ème					

Evolution du classement national des clubs

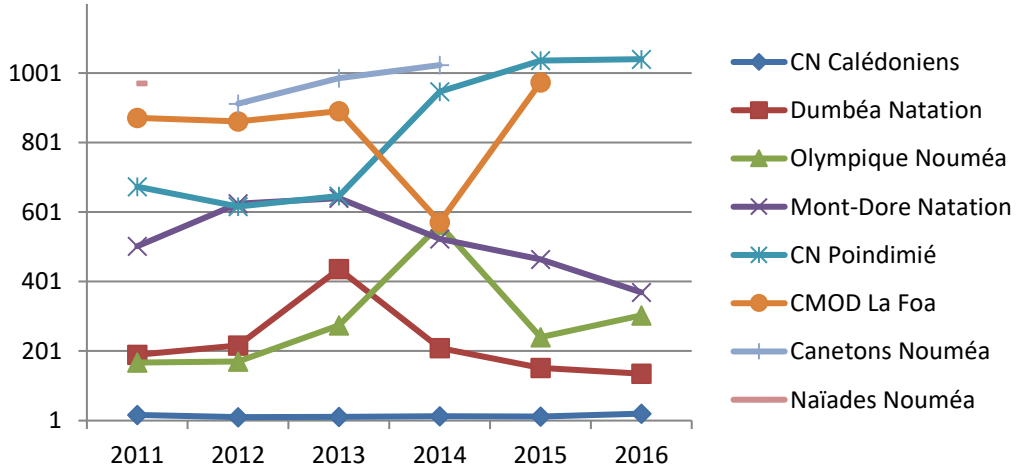

NOMBRE DE NAGEURS CLASSES AU CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS						
	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
CN Calédoniens	235	544	349	213	290	168
Dumbéa Natation	71	114	62	50	73	95
Olympique Nouméa	89	96	76	58	77	59
Mont-Dore Natation	41	53	41	32	45	43
CN Poindimié	4	12	4	7	4	2
CMOD La Foa	20	17	20	8	12	
Canetons Nouméa		15	1	1		
Naïades Nouméa	1					
Total classés	**461**	**851**	**553**	**369**	**501**	**367**

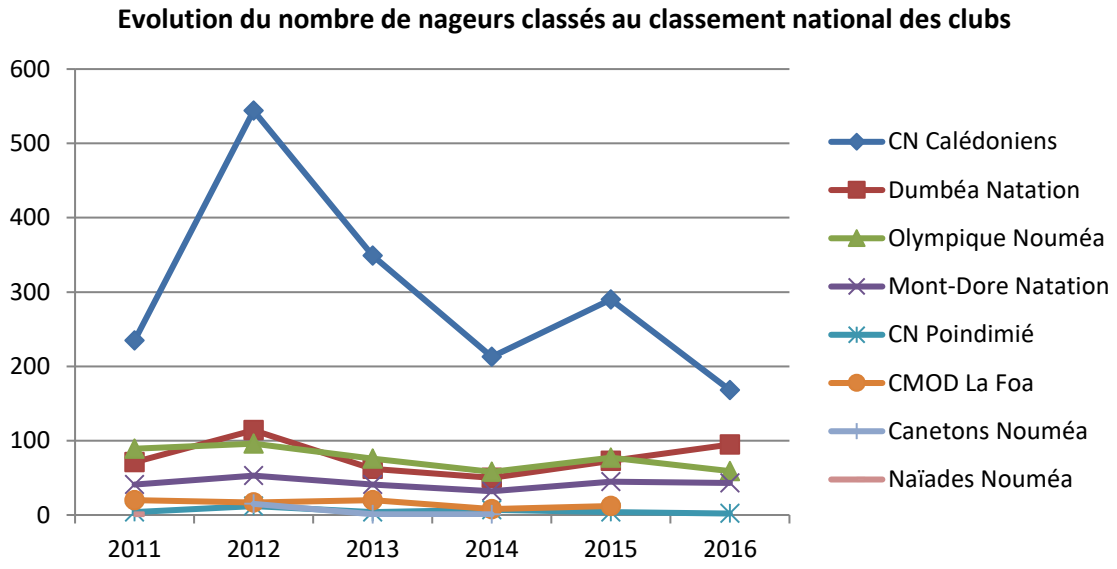

Là aussi dans ce domaine, on constate une lente érosion qui se caractérise avec une année 2016 la plus faible en nombre de nageurs marquant des points pour leur club. Les structures arrivent à stabiliser leurs effectifs classés par une augmentation des Pass'compétition.

2.6 La pratique compétitive en eau libre :

La pratique de cette discipline suscite un fort engouement dans toutes les catégories. Son lieu de pratique en milieu ouvert accessible toute l'année (la mer) est certainement un des critères essentiels de son développement.

Cependant, l'activité pâtit du faible niveau du demi-fond en natation course, socle de formation, pour s'inscrire dans une véritable dynamique de performance orientée vers le haut niveau.

2.7 Le Pôle Espoir « Océania » :

Ouvert en 2014 sur la volonté de la ligue, la structure a légitimement trouvé sa place sur l'échiquier sportif du territoire. Collant parfaitement au cahier des charges établi par la fédération française de natation dans le cadre du PES ministériel, elle s'inscrit dans une véritable politique de formation à l'accès au haut niveau grâce à l'étroite collaboration nouée avec les partenaires institutionnels concernés.

Les différentes sélections dans les équipes nationales de jeunes ou les départs de certains sociétaires dans les Pôles France métropolitains témoignent de l'efficience de la structure.

Pour autant, l'équilibre reste précaire tant sportivement que financièrement et la redéfinition du cahier des charges des Pôles Espoir dans le nouveau PPF sera une donnée nouvelle qui aura une forte incidence sur l'orientation et la vie du Pôle dans un avenir proche.

2.8 La pratique « Maîtres » :

Réservé aux 25 ans et plus, ce secteur est le seul à connaître un essor régulier en termes de licenciés et se caractérise par une forte participation féminine. Il allie à la fois performance et convivialité au travers des diverses compétitions ou manifestations organisées par la ligue ou les clubs.

2.9 La pratique water-polo :

Reposant sur les épaules de quelques personnes passionnées et dévouées, le water-polo tend à élargir sa base de pratiquants en organisant son activité en sortant du clivage club.

Un calendrier mêlant catégories d'âge et mixité tente de proposer une offre de matches indispensables dans un sport collectif.

Une initiative innovante d'échange avec le pôle espoirs de Douai a permis de mettre en place une dynamique de formation tant pour les joueurs que pour les entraîneurs.

2.10 La pratique de la natation synchronisée :

Pratiquée sur deux clubs et une soixantaine de naïades, cette discipline demeure encore confidentielle malgré les efforts pour s'orienter vers une pratique compétitive.

Les contraintes techniques dans la formation, dans la pratique, imposées par la fédération ne favorisent pas son essor bien que la progression soit notable dans les jeunes catégories par le biais de déplacement sur la Nouvelle Zélande.

2.11 Les officiels :

Les règlements techniques de la FINA (fédération Internationale de Natation Amateur) imposent des normes particulièrement lourdes à gérer localement dans l'organisation des compétitions.

La natation course et eau libre arrive à y répondre grâce à l'investissement total de ses clubs.

Il n'en est pas de même pour le water-polo et la natation synchronisée qui ne parviennent pas à valider les niveaux de compétence requis faute de compétitions référencées. Malgré des formations assurées par des cadres d'état de métropole lors de leur passage, nos officiels n'obtiennent alors qu'une validation valable uniquement sur le territoire.

2.12 « Nager Forme Santé » :

Programme visant à optimiser le capital santé des pratiquants dans un environnement sécurisé, il est mis en place depuis peu par nos clubs et s'inscrit de plein droit dans la politique de santé du gouvernement territorial.

Après avoir fait l'objet d'une formation spécifique en mai 2016 et certifiés par un cadre d'état venu spécialement à cet effet, 13 éducateurs ont ainsi été validés et peuvent désormais œuvrer au développement de cette politique au sein de nos associations. A noter que pour 2017, le club des P'tits Picots de Pouembout a été primé au concours parrainé par le CIPAC.

2.13 Le plongeon :

Faute d'installation et d'éducateurs spécialisés dans la discipline sur le territoire, cette activité n'est pas pratiquée.

3. LES OBJECTIFS GENERAUX DE LA LIGUE

La pratique sportive associative quel qu'en soit le niveau est la résultante d'un choix, d'une action personnelle qui s'inscrit dans un contexte structurel réglementé qui ne peut pas faire abstraction de la réalité sociétale.

L'efficience du plan de développement de la ligue s'appuiera sur des objectifs généraux :

- Inciter les structures d'accueil à une démarche de qualité par la labellisation des clubs pour que le licencié y trouve un intérêt.
- Coordonner ce plan territorial avec le plan et programmes fédéraux et notamment le Pacte Commun de Progression.
- Renforcer nos partenariats avec les institutions territoriales et affirmer que la natation apporte sa contribution à l'éducation des jeunes, à la vie des collectivités (Plan Citoyens du Sport).
- Améliorer et accroître la représentativité de nos sportifs à l'échelle régionale, nationale voire internationale.
- Former et certifier l'encadrement de nos actions et associations en privilégiant l'intérêt local.
- Augmenter l'offre d'accueil dans les clubs au public non compétitif (Nager Forme Santé, Eveil aquatique, Nager Grandeur nature).
- S'approprier les différents lieux de pratique en notamment en milieu ouvert sur l'ensemble du territoire (Province Sud, Province Nord, Iles Loyauté).
- Favoriser et valoriser l'engagement bénévole.
- Améliorer le fonctionnement de l'ensemble de la ligue par une implication responsable des acteurs quel que soit leur statut.
- Améliorer la communication en interne et en externe pour toutes nos actions.

Prendre une licence dans un club, c'est donner un sens à son action. Ainsi chacun passera par des phases de découverte, d'initiation, de formation pour aller vers l'excellence de son projet. Ainsi, c'est remettre le nageur au centre d'un projet fédérateur qui s'articulerait autour de 4 niveaux :

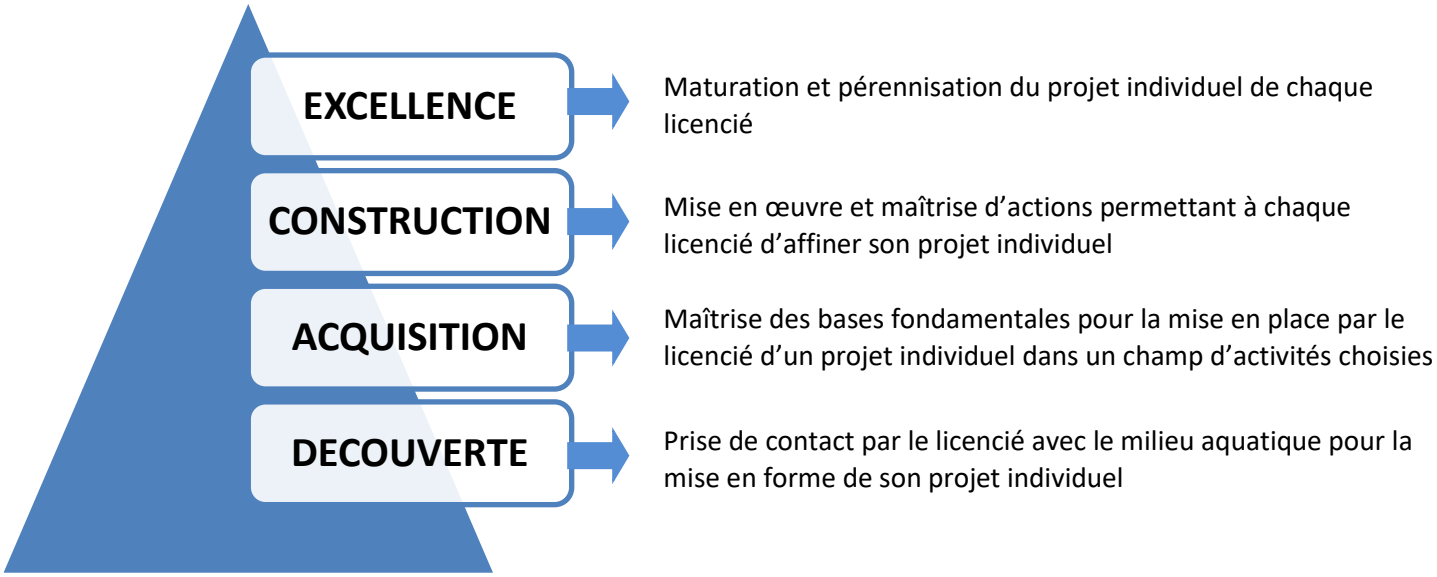

Ces stades s'enchaînent dans une logique temporelle mais agissent les uns sur les autres en permanence pour aller de la découverte individuelle à la réalisation individuelle en passant par l'apprentissage collectif et la progression collective en s'appuyant sur :

- L'accompagnement
- La délégation
- La mutualisation
- La complémentarité
- La responsabilisation

Si l'on considère que la phase de découverte est un état transitoire qui ne s'étendra guère dans le temps, on peut définir le champ d'activités de la ligue de la façon suivante :

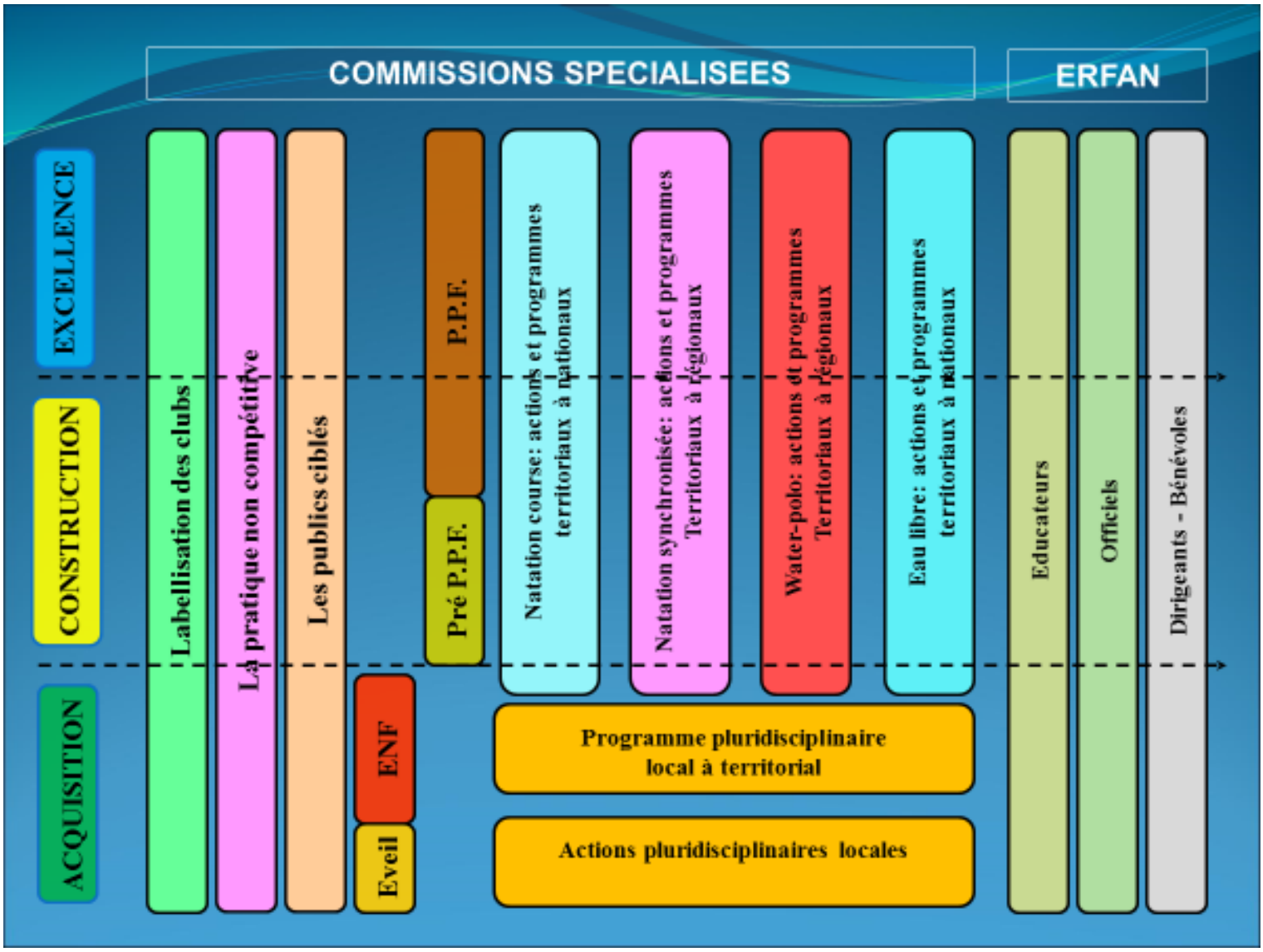

Ainsi, la ligue assurera sa mission de service public et organisera les pratiques fédérales autour de :

- La sécurité
- L'éveil
- L'éducation
- La performance
- La santé
- L'environnement

L'avancée du plan de développement reposera sur une mise en œuvre opérationnelle dont le but est de :

- De gérer
- D'évaluer
- De contrôler
- D'ajuster

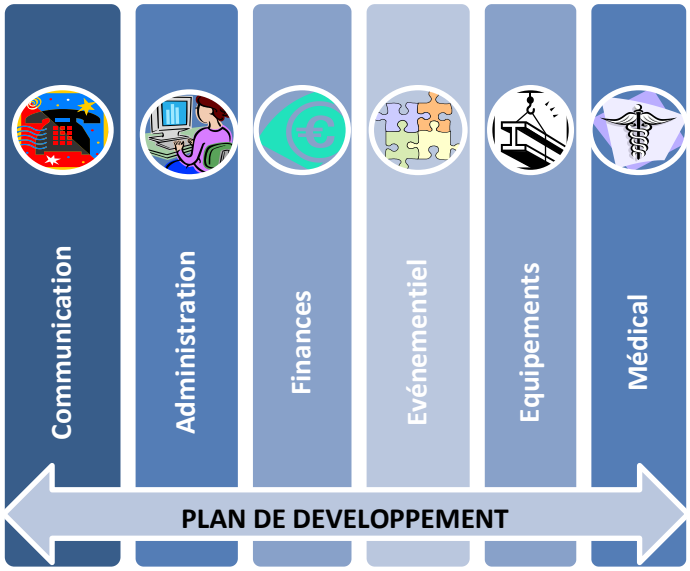

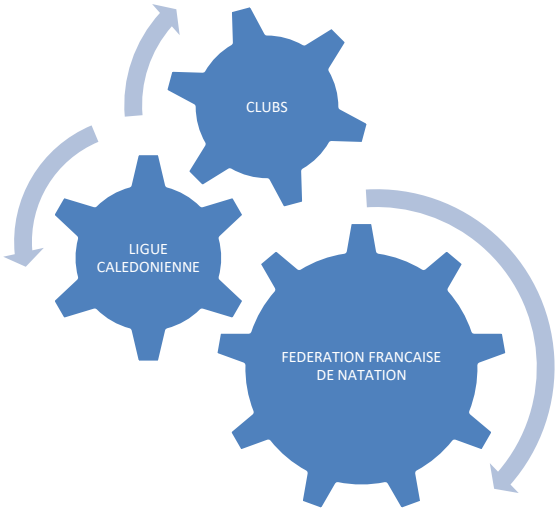

Pour se faire, quelques principes généraux guideront la démarche :

- Augmenter le nombre de licenciés FFN :
  - Redynamiser les secteurs en perte de vitesse
  - Développer les activités non compétitives et celles concernant les publics ciblés
  - Accompagner les clubs dans la démarche de labellisation
  - Reconnaître et valoriser les clubs labellisés
- Améliorer et accroître la représentativité de nos compétiteurs à l'échelle régionale, nationale voire internationale :
  - Structurer l'articulation des lieux de préparation
  - Utiliser la structure du PPF (pôle Espoir « Océania ») comme leu d'échanges et support de formation
  - Proposer un programme sportif prenant en compte le contexte régional

  - Identifier des collectifs en cohérence avec le programme sportif fédéral
  - Etre acteur dans les premières étapes de la construction du nageur (Pass'compétition)
- Favoriser l'engagement des bénévoles et des officiels :
  - Reconnaître le bénévole dans son engagement
  - Mettre en place des actions de promotion et de valorisation
  - Aider le bénévole à mieux appréhender le contexte du sport
  - Mettre du lien entre les officiels et les éducateurs
  - Reconnaître la fonction pédagogique des officiels dans la construction du nageur
- S'approprier les différents lieux de pratique :
  - Pérenniser les lieux de pratique
  - Accroître le nombre de structures ou lieux de pratique en bassin ou milieu ouvert
  - Accompagner les clubs dans les démarches auprès des gestionnaires d'établissements
  - Réfléchir à une stratégie pour la mise à disposition des équipements
  - Assurer un maillage territorial par l'ensemble de nos actions
- Améliorer l'efficacité de nos commissions :
  - Positionner et responsabiliser chaque membre de commission sur une mission
  - Inciter les commissions à être porteur de projets innovants
  - Créer et maintenir du lien entre les commissions
  - Décharger le secrétariat des aspects de gestion et actions de service pour l'activité concernée
- Mutualiser avec nos partenaires :
  - Améliorer et développer les relations avec nos partenaires publics ou privés
  - Identifier et fidéliser de nouveaux partenaires
- Renforcer notre présence dans les instances internationales gérant notre région (OSA)

4. PLAN D'ACTIONS DES ACTIVITES SPORTIVES ET COMPETITIVES

4.1 NATATION COURSE ET EAU LIBRE

4.1.1 Acquisition :

- Etre acteur dans les premières étapes vers la construction du nageur (Pass'compétition)
    - Aider à la transformation des écoles de natation en accompagnant les éducateurs de clubs
    - Dynamiser les équipes d'évaluateur
- Initier un programme de compétitions valorisant la notion de jeu, développant la culture de la gagne dans le respect des stades de développement de l'enfant

4.1.2 Construction :

- Placer la polyvalence au centre du dispositif de construction du nageur
- Reconnaître la qualité d'endurance comme partie intégrante de cette formation et comme voie d'accès à la performance
- Identifier des collectifs :
    - Définir des objectifs à finalité nationale en adéquation avec le niveau de pratique
    - Programmer des actions de compétition en s'appuyant sur la région Pacifique
    - Entretenir la dynamique de groupe par des regroupements d'entraînement
    - Définir des critères d'appartenance garantissant une offre sportive maintenant dans une dynamique de performance les catégories « Jeunes » et « Espoirs »
- Adapter le programme sportif fédéral à nos contraintes géographiques et territoriales
- Accompagner les structures en amont du PPF afin d'améliorer le recrutement du Pôle Espoir :
    - Réintégrer le dispositif des classes à horaires aménagés pour les collèges par le biais d'un Centre Territorial d'Entraînement afin d'en valider le recrutement
    - Suivre la création et le fonctionnement sportif des Sections Sportives dans le secondaire
- Affirmer la place incontestable du Pôle Espoir « Océania » dans le dispositif du PPF et dans la politique de la ligue

4.1.3 Excellence :

- Orienter la performance vers la spécialisation et l'accompagnement individuel
- Consolider les moyens attribués au Pôle pour l'accession au haut niveau
- Identifier un collectif « Performance » :
    - Définir des objectifs à finalité nationale en adéquation avec le niveau de pratique
    - Programmer des actions de compétition en s'appuyant sur la région Pacifique
- Adapter le programme sportif fédéral à nos contraintes géographiques et territoriales
- Assurer une offre sportive qui permettent la pratique compétitive pour les nageurs issus de plus de 16 ans mais qui n'ont pas le niveau national par le biais de sélections régionales (Océania, Jeux du Pacifique) si les performances le justifient.

4.2 WATER-POLO

Les particularités insulaires et les contraintes fédérales ne nous permettent pas à l'heure actuelle d'envisager la dynamique de performance sous le même angle. Les priorités seront portées sur les domaines de l'acquisition et de la construction.

4.2.1 Acquisition :

- Etre acteur dans les premières étapes vers la construction du joueur (Pass'compétition)

4.2.2 Construction :

- Mettre en préalable la possession du Pass'compétition water-polo pour accéder à toutes actions de ligue (entraînement, tournois, échanges métropolitains)
- Décloisonner l'activité et inciter les clubs à mutualiser leurs effectifs pour densifier les tournois de ligue
- Inciter et développer l'accès à la pratique féminine
- Désenclaver la pratique insulaire en pérennisant l'échange avec le Pôle Espoir de Douai
- Maintenir une polyvalence avec la natation course afin de garantir le développement physiologique des joueurs

4.2.3 Excellence :

- Accompagner le joueur dans la réalisation de son projet individuel de jeu
- Identifier un collectif pour une participation à un tournoi régional

4.3 NATATION SYNCHRONISEE

Les particularités insulaires et les contraintes fédérales ne nous permettent pas à l'heure actuelle d'envisager la dynamique de performance sous le même angle. Les priorités seront portées sur les domaines de l'acquisition et de la construction.

4.3.1 Acquisition :

- Accompagner les clubs dans la formation du Synchronat
- Inciter les clubs à valider le Pass'compétition
- Initier un programme de compétition pour cette population

4.3.2 Construction :

- Aider les clubs à maintenir une permanence d'entraînement
- Mutualiser les compétences et les moyens de préparation au sein d'un Centre Territorial d'entraînement

- Renforcer la confrontation par la création d'une compétition locale

4.3.3 Excellence :

- Développer une structure d'entraînement dans le cadre des classes à horaires aménagés
- Dynamiser l'accès à la performance :
    - Par la création d'une compétition locale
    - Par la mise en place d'un collectif pour participer à une compétition régionale (Nouvelle-Zélande ou Australie). A partir de 2018, l'appartenance à ce collectif sera subordonnée à la possession du Pass'compétition natation synchronisée

4.4 LES MAITRES

Pour ce domaine de pratique, il est difficile d'identifier un chemin allant de l'acquisition à l'excellence car les licenciés sont :

- Majoritairement d'anciens compétiteurs de tous niveaux (local à international) qui ont pour certains des résultats significatifs
- Souvent des catégories socioprofessionnelles plutôt élevées
- A la recherche de la performance individuelle ou collective dans des compétitions régionales, nationales voire internationales
- Essentiellement représentés dans les activités de natation course et eau libre
- Intéressés par de nouvelles activités (water-polo voire natation synchronisée)

On peut donc concevoir que la démarche de chacun s'inscrit dans l'excellence dans la mesure où la finalité du projet individuel est la recherche de la meilleure performance en fonction de ses capacités du moment.

Les objectifs seront alors :

- Donner de la cohésion au sein de cette population
- Développer la pratique inter génération notamment en couplant les compétitions avec la natation course
- Augmenter le nombre de pratiquants
- Fidéliser ceux-ci par une offre de pratique (compétitive ou non) variée et de qualité

5. PLAN D'ACTIONS DES ACTIVITES NON COMPETITIVES

5.1 EVEIL ET APPRENTISSAGE

Cette activité d'éveil aquatique s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans et se situe uniquement dans le domaine de la découverte et de l'appropriation du milieu.

- Elle offre un moment relationnel privilégié, une communication étroite infra verbale et verbale entre les participants
- C'est un temps entièrement consacré à 'enfant sans interférence de la vie quotidienne, des obligations sociales ou autres
- Elle s'inscrit durablement dans le temps à raison d'une séance hebdomadaire sans contrainte de durée
- Elle propose un espace, un moment d'explorations et d'expériences personnelles variées s'appuyant sur accompagnement et une démarche active
- Son aspect strictement ludique permet : une activité poly-sensorielle, une structuration psychomotrice, un développement psychique, affectif et social. Tout ceci visant, suivant le rythme de chaque enfant, d'enclencher le processus d'acquisition d'une autonomie aquatique

Cette pratique est un vecteur important de développement et de cohésion sociale dans une structure. C'est la première marche vers l'adhésion et la fidélisation à la vie associative.

Dans ce domaine la ligue se positionnera auprès des clubs, des animateurs pour leur permettre de :

- Construire et développer un projet pédagogique
- Faire le point sur la problématique de la relation à l'eau
- De se situer vis-à-vis des parents et des enfants
- De déterminer leur rôle dans l'équipe
- De prendre conscience de la complexité relationnelle et des difficultés liées à l'animation de groupe

Suivant l'âge des pratiquants et les périodes de l'année, cette activité peut s'envisager en milieu ouvert (mer) et ainsi être un moyen de mettre en place une activité aquatique dans des zones dépourvues d'installations nautiques (Province Nord, Iles Loyauté). Dans la continuité de ce programme, la ligue pourrait envisager la mise en place d'une action « Nager Grandeur Nature ».

5.2 ECOLE DE NATATION FRANCAISE

Socle commun de découverte et d'apprentissage de l'ensemble des disciplines de la fédération, ce programme s'inscrit dans le domaine de l'acquisition.

Ce concept de formation s'appuie sur la transversalité des pratiques qui apportent les éléments essentiels de construction du nageur. La finalité n'est pas de passer le Pass'compétition de la discipline coûte que coûte à 8 ans (âge minimal de passation) mais bien de s'assurer que l'enfant a acquis toutes les compétences nécessaires à chaque étape. L'objectif est bien de poser des bases solides et non d'accéder le plus rapidement possible à la compétition. Il est de la responsabilité des entraîneurs d'y veiller afin de placer l'enfant dans une dynamique de réussite.

5.2.1 Les étapes de l'ENF :

- 1ère étape : le « Sauv'nage » :
  - Permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau
- 2ème étape : le « Pass'sports de l'eau » :
  - Valide la capitalisation d'habiletés motrices nécessaires à la construction du nageur dans les cinq disciplines
- 3ème étape : le « Pass'compétition » :
  - A pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix

Pour les deux premières étapes, la ligue agira :

- Par délégation auprès des clubs pour l'organisation de ces tests
- En contrôlant la régularité des tests
- En validant les résultats auprès de la FFN
- En mutualisant les moyens de passation et harmonisant les calendriers

Pour la troisième étape, la ligue sera seule maître d'œuvre de la passation des tests. Indépendamment de l'accès à la compétition, l'objectif de la ligue est :

- De veiller au respect de l'esprit du concept
- D'augmenter de façon significative le nombre de nageurs titulaires de ces tests
- D'inciter les clubs à orienter les jeunes vers la passation de Pass'compétition dans des disciplines différentes afin d'ouvrir leur champ d'accès aux diverses pratiques compétitives

Par l'aspect sécuritaire qu'il développe dans un premier temps et éducatif ensuite, ce programme pourrait aussi participer à l'implantation de la natation dans des zones sans piscines mais bénéficiant d'un environnement maritime.

5.3 NAGER FORME SANTE

Ce domaine représente un vecteur intéressant de développement pour la ligue et les clubs tant en termes d'image que de licenciés. Ce concept s'adresse :

- Aux personnes de tout âge qui désirent développer ou maintenir leur capital santé par la pratique régulière d'une activité de natation adaptée
- Aux personne qui cherchent à réduire les effets de la sédentarité, de l'obésité, du vieillissement ou d'une traumatologie
- Aux personnes atteintes d'une maladie chronique dépistée à un stade précoce qui souhaitent réduire les phénomènes liés à cet état et qui désirent, par l'activité physique, en reculer ou disparaître les effets handicapants
- Aux personnes aux pathologies identifiées, adressées par un réseau de santé afin d'en limiter l'évolution des complications

Le cheminement du licencié de l'acquisition vers l'excellence s'exprimera dans la maîtrise qu'il aura de son projet. L'excellence se traduira par une pratique volontaire et régulière, par le bien être ressenti malgré le contexte voire un engagement post maladie pour la préservation du capital santé.

L'effort de la ligue doit porter dans un premier sur la communication :

- Communication externe envers :
    - Les pratiquants
    - Les professionnels de santé
    - Les professionnels de la natation
- Communication interne envers les clubs et les éducateurs

Pour expliquer la démarche et le cadre de l'activité.

6. LA FORMATION

La formation est une des clés de la mise en œuvre des actions sportives compétitives ou non. A défaut d'ERFAN (Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation), la constitution d'une commission de formation des cadres est nécessaire pour centraliser, organiser et gérer les besoins de formation exprimés par les autres commissions dans le cadre du plan de développement. Cependant, des négociations avec les partenaires concernés doivent être mener pour la création de cette ERFAN sur le territoire, outil pour la ligue pour assurer la logistique (financière, matérielle et humaine) des formations et acquérir l'autonomie dans la délivrance des diplômes fédéraux.

Elle assure, en priorité, ses missions à destination des licenciés FFN :

- Pratiquants
- Entraîneurs, éducateurs
- Officiels
- Dirigeants
- Bénévoles
- Salariés

Elle assure également ses missions auprès des fédérations ou organismes de CIAA (Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques). Dans ce cadre-là, nous pourrions envisager une mutualisation des formations avec la ligue de Triathlon ou autres.

Pour mener à bien ses missions, la commission s'appuiera sur toutes les compétences recensées dans les domaines ciblés au sein de la ligue et des clubs. Le Pôle Espoir « Océania » se doit également d'être centre ressource pour la formation continuée des entraîneurs. De même qu'elle fera intervenir au cas par cas des cadres extérieurs au territoire pour répondre à des problématiques ou besoins exprimés.

La formation de tous nos bénévoles (dirigeants, officiels, éducateurs) doit nous permettre de répondre à l'ensemble de demandes du monde associatif (gestion, encadrement, arbitrage). Dans le respect de la réglementation, elle sera également une voie d'accès pour l'exercice d'une profession contre rémunération.

Si le cadre de la certification reste le domaine de la fédération, il n'empêche que nous devrons veiller à ce que nos formations prennent en compte les particularités territoriales par le biais de modules complémentaires.

En termes de formation initiale, nos priorités se porteront :

- Educateurs sportifs :
    - Assistant club
    - Evaluateurs ENF
    - BF 1
    - BF 2
    - MSN (Moniteur Sportif de Natation) sous réserve d'une étude d'opportunité

- Officiels :
  - Du 1er niveau vers l'officiel A par discipline
- Dirigeants, bénévoles :
  - Assistant club

L'ensemble des actions figurant dans le plan de développement seront le support de la formation continuée qui reposera sur le partage d'expériences.

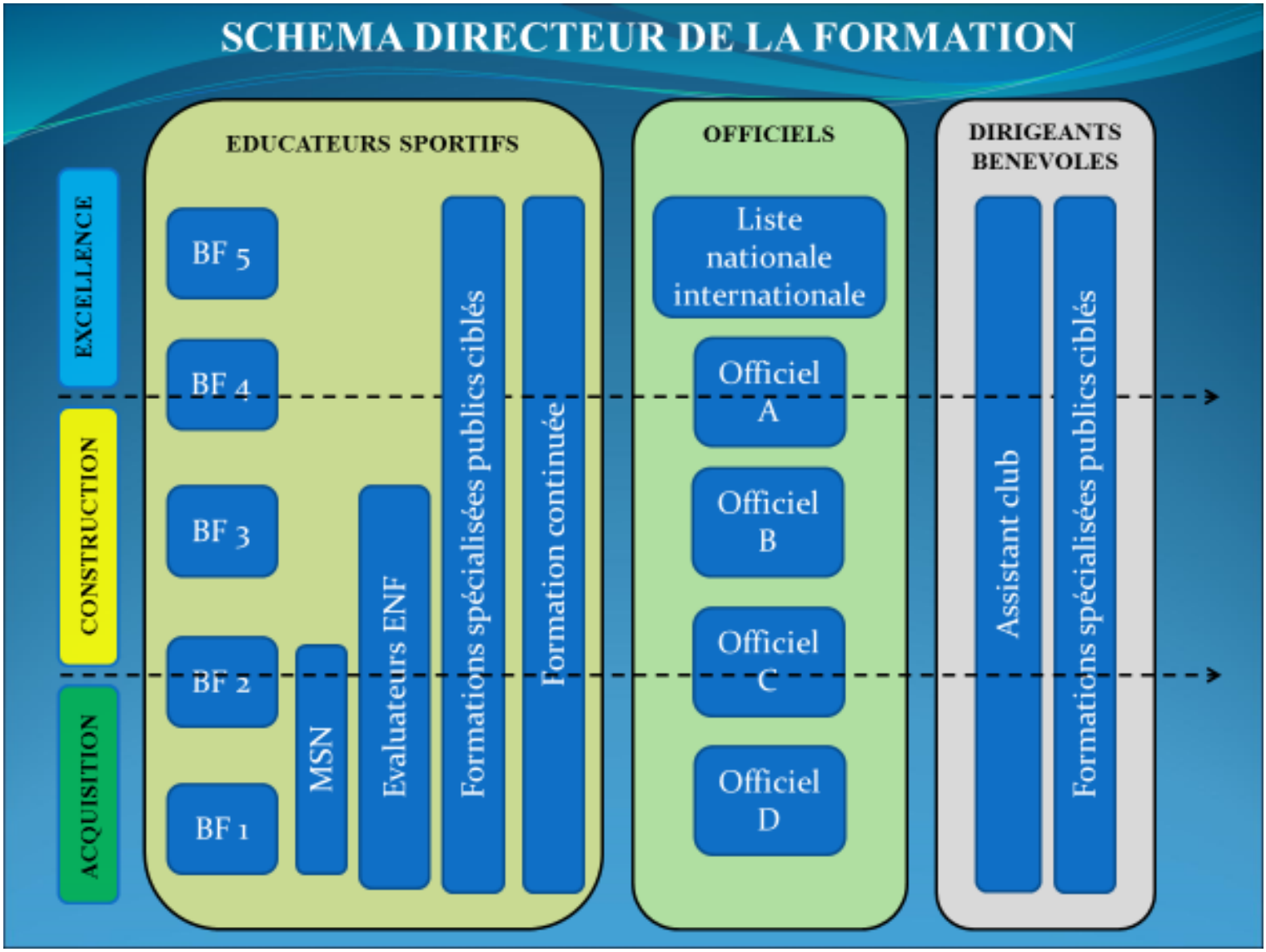

7. L'ETR (EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE)

Ce plan de développement ambitieux réclame l'adhésion de tous les acteurs de la ligue (élus, cadres techniques, éducateurs, salariés) qui constitueront l'équipe technique régionale.

Il n'aura de sens que si les moyens (humains, matériels et financiers) sont dégagés et sa mise en œuvre nous imposera de conventionner avec les partenaires institutionnels ou privés.

Son avancement fera l'objet d'un point annuel en fonction des priorités retenues sur le déroulement de l'Olympiade.

WATER – POLO
Coordonnateur : Patrick DREANO
Référent élu : Sammy DUPARC
Encadrement technique :
Cyril HUET
Xavier DEMANEUF
Laurent DESRIAUX

NATATION COURSE
Coordonnateur : Patrick DREANO
Référent élu : Daniel VIASSONE
Encadrement technique :
Gilles DUMESNIL
Alan BOTREL
Vivien CHAILLET
Yann DUNAS
Emmanuel POISSIER

NATATION « MAITRES »
Coordonnateur : Gil VERLAGUET
Référent élu : Cyril HUET

POLE ESPOIR « OCEANIA »
Coordonnateur : Patrick DREANO
Référent élu : Jean-Claude ROBIN
Médecin réfèrent : Catherine TRAN KIEM
Entraîneur : Gilles DUMESNIL

FORMATION
Coordonnateur : Gil VERLAGUET
Référent élu : Catherine TRAN KIEM
Encadrement technique : Patrick DREANO

COORDINATION ETR

Patrick DREANO
CTS Nouvelle Calédonie

OFFICIELS
Coordonnateur : Patrick DREANO
Référent élu : Marianne MONDIN
Encadrement technique :
Julien MONOT
Gil VRLAGUET
Laurent DESRIAUX

NAGER FORME SANTE
Coordonnateur : Patrick DREANO
Référent élu : Valérie DUNAIS
Encadrement technique :
Catherine TRAN KIEM
Gil VERLAGUET

EAU LIBRE
Coordonnateur : Gil VERLAGUET
Référent élu : Daniel VIASSONE
Encadrement technique :
Patrick DREANO
Emmanuel POISSIER

ENF
Coordonnateur : Gil VERLAGUET
Référent élu : Catherine TRAN KIEM
Encadrement technique : Patrick DREANO

NATATION SYNCHRONISEE
Coordonnateur : Patrick DREANO
Référent élu : Charlotte PRIOURET
Encadrement technique :
Charlotte PRIOURET
Marie-Françoise HOLLMAN
Sandrine LADRECH